

# COM' COM'

Le magazine de Combrailles, Sioule et Morge

*dossier*

2024  
Numéro 7

2024 année olympique...  
à Combrailles, Sioule et Morge aussi !



## En bref

Les dernières actualités



## Culture

Les écoles de musique lauréates  
des Défis FFEA 2023



## Environnement

Les syndicats de collecte des  
ordures ménagères du territoire  
et la gestion des biodéchets

# numéros utiles

- SIÈGE ADMINISTRATIF DE COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE  
secretariat-general@comcom-csm.fr  
tél. : 04 73 86 99 19
- SERVICE ENFANCE-JEUNESSE  
alsh-inscriptions@comcom-csm.fr  
tél. : 04 73 86 91 77
- MICROCRÈCHE  
microcreche@comcom-csm.fr  
tél. : 04 73 33 99 37
- RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS  
ram@comcom-csm.fr  
Combronde - tél. : 04 73 97 36 67  
Manzat - tél. : 04 73 86 52 07
- CENTRE AQUATIQUE  
piscine@comcom-csm.fr  
tél. : 09 65 01 64 38
- CINÉMA "LA VIOUZE"  
cinema@comcom-csm.fr  
tél. : 04 73 86 77 54
- SALLE DE SPECTACLE - LA PASSERELLE  
lapasserelle@comcom-csm.fr  
tél. : 04 73 85 53 72
- RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE  
mediatheque-combronde@comcom-csm.fr  
tél. : 04 73 33 35 76  
mediatheque-manzat@comcom-csm.fr  
tél. : 04 73 86 99 28
- CIAS - ACTION SOCIALE  
cias@comcom-csm.fr  
tél. : 04 73 97 19 67
- EHPADS INTERCOMMUNAUX  
"LES ORCHIS" - COMBRONDE  
ehpad-combronde@comcom-csm.fr  
tél. : 04 73 97 11 53  
LES ANCIZES-COMPS  
ehpad-ancizes@comcom-csm.fr  
tél. : 04 73 86 81 59  
"LE MONTEL" - MANZAT  
ehpad-manzat@comcom-csm.fr  
tél. : 04 73 86 57 45

# sommaire



## n° 7 février 2024

### 04 | En bref

08 | **Dossier**  
Combrailles, Sioule et Morge en forme olympique !

11 | **Enfance Jeunesse**  
Relais Petite Enfance  
Local Ados - Séjours ALSH

12 | **Culture**  
Les écoles de musiques lauréates des Défis FFEA 2023  
Un ciné-piscine insolite  
Nouveauté : le Programme Culture 2024

13 | **Action Sociale**  
Ouverture de la Maison des Bonnes Pratiques  
SSAD : au plus proche de vous !

14 | **Transition Écologique**  
L'opportunité du photovoltaïque pour les agriculteurs  
Mobilité : chiffres et enjeux  
Les actions sous GEMAPI en 2023  
Les syndicats de collecte des ordures ménagères du territoire

# édito

L'année qui s'ouvre sera importante pour notre territoire et notre jeune collectivité (la communauté de communes n'a que 7 ans !). Beaucoup d'opérations d'investissement amorcées au cours des 3 premières années du mandat se termineront. Pour chaque projet, vos élus communautaires ont fait preuve de raison, de sagesse ; nous avons avancé pas à pas pour préciser techniquement les projets et s'assurer du soutien de nos habituels partenaires financiers (Etat, conseil régional, conseil départemental). Rien n'a été simple, le temps a paru long ! La volonté des élus associée à la pugnacité des services va permettre à l'EHPAD des Ancizes de recevoir dans quelques mois ses premiers résidents, aux draisiennes du vélorail de circuler dans des conditions optimales de sécurité, au complexe aquatique intercommunal de produire sa propre énergie grâce aux ombrières photovoltaïques, à des entreprises et des artisans de continuer à s'installer sur les zones d'activités communautaires.



Parallèlement, 2024 devra aussi nous permettre de définir notre stratégie pour les prochaines années. Le contexte inflationniste, les contraintes réglementaires (et parfois contradictoires), les décisions de l'Etat prises sûrement trop rapidement sans mesurer les conséquences sur les territoires, rendent l'exercice difficile. Nos finances restent maîtrisées ; l'équilibre entre maintien des services à la population et investissements pour l'avenir est fragile ! Des choix devront être faits et assumés dans les semaines qui arrivent pour se donner les moyens de notre ambition.

Une chose est sûre : nous ne devons pas cesser d'être une communauté de communes de services à la population, gage du « bien-vivre sur le territoire ».

Je n'oublie pas que 2024 sera placée sous le signe du sport avec l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques dans notre pays. Le sport ici, ce sont des clubs, des associations et des bénévoles qui s'engagent, tout au long de l'année, pour développer le sport pour tous. Le sport ici, ce sont les stades municipaux, les gymnases municipaux et intercommunaux, la piscine intercommunale, les aires de sports de proximité, les espaces naturels propices à la course à pied, à la randonnée et à la pratique cycliste. Certes aucune épreuve olympique ne sera organisée sur notre territoire, vous vous en doutez, mais nous voulons aussi que les JO rayonnent sur nos communes. Notre territoire communautaire, par l'action conjuguée des associations, des communes et de la communauté de communes a été labellisé Terre de Jeux 2024. Tout au long de l'année, les services communautaires, les associations en partenariat avec les communes vous proposeront des animations autour du sport : expositions, retransmissions télévisuelles, tournoi de raqball inter-communes, journée découvertes sportives, stages et séjours avec nos ALSH, sport à l'école... Autant d'événements pour lesquels, comme le disait Pierre de Coubertin, « l'important est de participer ».

En 2024, participons tous à l'avenir du territoire.

**Sébastien Guillot**  
**Président de Combrailles, Sioule et Morge**

## POLE ENFANCE-JEUNESSE DE SAINT-GEORGES-DE-MONS

### RÉSULTATS DU CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE



Projection du pôle Enfance-Jeunesse à Saint-Georges-de-Mons

Le pôle Enfance-Jeunesse est programmé sur un terrain proche des équipements sportifs et de la piscine à Saint-Georges-de-Mons. Ce dernier pourra ainsi bénéficier d'une mutualisation des infrastructures de stationnement et d'une utilisation privilégiée des équipements sportifs à proximité. Il sera dédié à l'accueil de loisirs des enfants de 3 à 16 ans inclus, pendant les temps extra-scolaires et les vacances scolaires. Il pourra accueillir 130 enfants et 20 adolescents. A l'issue d'une procédure de concours d'architectes, le marché de maîtrise d'œuvre de l'opération a été attribué à SOHO AUVERGNE ARCHITECTURE lors du conseil communautaire de novembre 2023, pour un montant de 328 880,00 € HT. La première estimation du coût des travaux (en phase Esquisse) s'élève à 2 681 018,00 € HT. Les matériaux biosourcés sont privilégiés pour apporter confort et qualité de vie. L'utilisation majeure du bois est proposée dans un souci de réduction des temps de mise en œuvre (préfabrication en usine) mais aussi pour son bilan carbone et écologique ainsi que les possibilités d'approvisionnement local. L'année 2024 sera consacrée à la conception de l'avant-projet sommaire.

## POLE ENFANCE-JEUNESSE DE BEAUREGARD-VENDON

### LE PROJET SUIT SON COURS

L'avant-projet définitif du pôle Enfance-Jeunesse de Beauregard-Vendon a été finalisé par l'équipe de Boris BOUCHET Architectes puis présenté et approuvé en conseil communautaire en juillet 2023. Le permis a ainsi pu être déposé au mois d'octobre 2023. La consultation des entreprises devrait se dérouler au deuxième trimestre 2024 pour un démarrage des travaux au cours de l'été 2024.

## SOLEIL DE LA VIOUZE

### UN PROJET D'AUTOCONSOMMATION TERRITORIALE

Depuis 2021, Combrailles, Sioule et Morge et la société publique SERGIES sont co-actionnaires à parts égales de la société "Soleil de la Viouze". Cette dernière exploite, notamment, une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance de 4 999 kWc (en revente totale) sur la zone d'activités de Queuille.

Avec une volonté de rapprocher la production d'énergies renouvelables d'une consommation directe et locale, "Soleil de la Viouze" a adjoint à son projet initial une extension d'environ 650 kWc dans le cadre d'une opération d'autoconsommation territoriale. Cette production a vocation à alimenter les foyers, les entreprises et les collectivités dans un rayon maximum de 20 kilomètres autour du projet.

Une quinzaine de contrats communautaires sont concernés par cette opération : les cantines de Manzat et Saint-Georges-de-Mons, le cinéma La Viouze, l'atelier intercommunal du Pont de La Ganne, les EHPADs de Manzat et des Ancizes, etc. Ils sont désormais fournis en électricité 100% verte et locale, et ce à des tarifs attractifs : de -75% à -49% par rapport aux tarifs de l'année 2023.

La centrale photovoltaïque a été inaugurée le 29 septembre 2023, de concert par Claire Braban-Ticchi, présidente de la société "Soleil de La Viouze" et Sébastien Guillot, président de Combrailles, Sioule et Morge. Les représentants des entreprises ayant réalisé les travaux d'aménagement, les citoyens financeurs et les représentants des communes membres étaient également présents.



Inauguration de l'extension de la centrale photovoltaïque

# ADEL

## UN FONDS D'AIDE AUX ENTREPRISES

La com' com' a repris la gestion des subventions aux entreprises suite au retrait du SMAD des Combrailles en début d'année dernière. Le FONDS A89 devient

### **ADEL - Subvention Attractivité et Développement Economique Local**

Avec cette subvention, ADEL vise à aider les entreprises du territoire, micro-entreprises et TPE, en phase de création, de reprise ou de développement.

#### **VOTRE CONTACT**

**Service développement économique**  
**07 64 71 32 91**  
**developpement-eco@comcom-csm.fr**



#### **CENTRE AQUATIQUE**

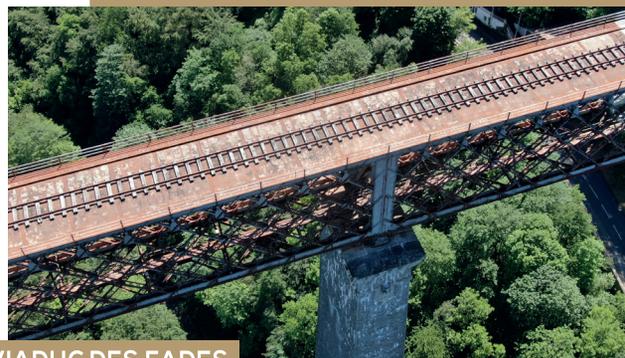
### **OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES : LES TRAVAUX SONT EN COURS**

**A** lors que les coûts de l'énergie explosent, la communauté de communes, elle aussi lourdement impactée, a étudié les pistes envisageables pour faire face à ces hausses de prix. Parmi elles, investir dans le photovoltaïque en autoconsommation pour son équipement le plus énergivore : le Centre Aquatique Intercommunal à Saint-Georges-de-Mons.

Les ombrières photovoltaïques prendront place sur l'ancien terrain de sport, en dessous du Centre Aquatique. Emplacement idéal, la zone concernée est orientée plein sud. Elle permettra l'installation de 354 panneaux, assemblés en France, pour une puissance totale de 138 kWc. Verront le jour 42 places de parking sous ombrières (dont 8 pré-équipées pour la recharge de véhicules électriques), 20 en extérieur et 3 stationnements réservés aux bus.

La production électrique de ces ombrières sera valorisée en très grande majorité en autoconsommation individuelle (70%). Elle substituera 30 % de la consommation actuelle du Centre Aquatique. Le surplus sera vendu à EDF OA au tarif réglementé avec un contrat de 20 ans.

Le coût des ombrières s'élève à 255 830€ HT et celui du parking à 303 500€ HT. Le temps de retour sur investissement brut est estimé à 11 ans. Les travaux, engagés en novembre 2023, devraient prendre fin en mars 2024.



#### **VIADUC DES FADES**

### **LE VIADUC SE PRÉPARE POUR LA SAISON TOURISTIQUE !**

**A**près l'installation de l'activité vélorail en 2020, le projet de valorisation du viaduc des Fades suit son cours.

Des travaux de mise en sécurité du viaduc sont effectués, depuis le mois de septembre 2023, avec l'installation de lisses sur les garde-corps, la reprise de la maçonnerie des parapets, et le comblement de l'interstice entre la voie et le trottoir du tablier.

Les entreprises NGE et ALTIUS s'activent pour livrer les travaux avant le début de la prochaine saison touristique.

Des travaux de sécurisation pour accueillir les visiteurs, qui seront certainement toujours aussi nombreux lors de la saison 2024 !



#### **ACTIONS DE PRÉVENTION DU CIAS**

Dans le cadre de ses missions, le pôle Solidarité / Santé du CIAS organise, tout au long de l'année, des actions de prévention gratuites à destination des seniors et de tout public. Ces actions sont menées en partenariat avec l'Espace Autonomie 63 ; les ateliers sont animés par un ergothérapeute.

#### **PROGRAMME 2024**

##### **Activité physique adaptée**

Mardi 30 avril aux Ancizes-Comps de 14h à 16h

##### **Atelier équilibre et prévention des chutes**

Mardi 18 juin à Charbonnières-Les-Vieilles de 14h à 16h

##### **Atelier sur la mémoire (seniors et aidants)**

Mardi 5 novembre à Beauregard-Vendon de 14h à 16h

**Transport gratuit**  
**Inscriptions auprès du**  
**CIAS 04.73.97.19.67**

## TERRITOIRES D'INDUSTRIE

### COUP DE PROJECTEUR SUR LE SALON SMILE

Labellisé en 2019, le Territoire d'Industrie Riom-Vichy regroupe aujourd'hui 6 EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) : la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, la communauté de communes Plaine Limagne, la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans, la communauté de communes du Pays de Lapalisse, la communauté de communes St-Pourçain Sioule Limagne et la communauté d'agglomération Vichy Communauté. L'objectif de cette labellisation est d'apporter des réponses concrètes aux enjeux de soutien à l'industrie dans le territoire, qui a une histoire industrielle forte et ancienne.

C'est dans ce cadre qu'une opération d'envergure pour la valorisation des métiers de l'industrie a vu le jour : l'organisation d'un salon SMILE. Il a accueilli les élèves de 4ème des collèges de Manzat et des Ancizes-Comps pour découvrir une usine industrielle reconstituée dans sa globalité.

Les collégiens ont suivi la fabrication complète d'un volant de voiture électrique, de sa conception jusqu'à sa production. Les différents corps de métiers étaient représentés par les salariés des entreprises industrielles du territoire et mis en pratique grâce à des ateliers à réaliser par les élèves.



Treize entreprises des secteurs de la métallurgie et de la maroquinerie ont été mobilisées sur ce salon, dont 5 salariés de l'entreprise Aubert et Duval qui ont pu faire découvrir à ce jeune public, en pleine décision d'orientation, leurs métiers intéressants et parfois méconnus.

## VOIRIE COMMUNAUTAIRE

### ADOPTION DU RÈGLEMENT

La compétence Voirie est exercée par la communauté de communes, pour le compte des communes du territoire. Même si la collectivité assure la gestion des voiries, elles restent de propriété communale.



Le règlement de voirie communautaire a pour objectif de préciser les droits et obligations de la collectivité, des usagers et des riverains du domaine public.

Toute occupation autorisée à titre précaire ainsi que les travaux affectant le sol et le sous-sol de la voirie d'intérêt communautaire sont soumis au règlement, quels qu'en soient leur importance, leur caractère d'urgence et leur prévisibilité. Tout intervenant doit donc prendre connaissance des prescriptions édictées par le règlement.

Chaque commune de la com' com' a donc l'obligation d'informer ses administrés quant à l'existence et au contenu de ce règlement.



## ZONES D'ACTIVITÉS

ZA des Volcans à Manzat



### QUOI DE NEUF SUR NOS ZONES D'ACTIVITÉS ?

Les travaux d'aménagement de la **Zone d'Activités des Volcans**, à Manzat, sont terminés ! Idéalement située à proximité de l'aire de Manzat, à la sortie de l'autoroute A89, la nouvelle Zone d'Activités des Volcans est prête à accueillir des entreprises désireuses de s'installer aux portes des autoroutes A89 et A71.

Six terrains de 1 300 à 13 000 m<sup>2</sup> sont proposés à la vente pour la construction de bâtiments à vocation artisanale, semi-industrielle ou tertiaire. Les études préliminaires nécessaires à la construction ont été réalisées et tous les lots sont viabilisés (eau potable, électricité, téléphonie, gestion des eaux pluviales et de la défense incendie).

Des travaux de finition de voirie de la **Zone d'Activités des Gannes**, à Charbonnières-les-Vieilles, ont également été réalisés. La ZA est déjà entièrement occupée par les entreprises Elba, charpentier couvreur, la Fonderie Fusions, fonderie d'art de renommée internationale, et l'entreprise Cabiria, bronzier d'art contemporain.

## ENTREPRISES

# VISITES D'ENTREPRISES EMBLÉMATIQUES DU TERRITOIRE

### • IKO INSULATIONS ET BOIS COLLÉ AUVERGNE

PARC DE L'AIZE - COMBRONDE

A l'occasion d'une réunion à destination des entreprises du Parc de l'Aize à Combronde, les élus du territoire et les dirigeants d'entreprises de la ZA ont visité l'entreprise Bois Collé Auvergne, spécialiste de la fabrication de bois contre collé, lamellé collé et bois aboutés. Leurs bois proviennent en grande partie de forêts du Massif central gérées durablement.

L'entreprise Iko Insulations, concepteur et fabricant de produits d'isolation innovants à base de polyisocyanurate, a également été visitée. Leurs produits sont commercialisés sous la marque IKO Enertherm.



### • ROZANA

BEAUREGARD-VENDON

Les vice-présidents de Combrailles, Sioule et Morge se sont rendus à Beauregard-Vendon, plus précisément à Rouzat, pour la visite et la découverte de l'usine d'emouteillage Rozana. Chaque année, ce sont plus de 60 millions de bouteilles qui sortent de cette usine. L'établissement compte aujourd'hui 12 salariés et livre des bouteilles dans toute la France.

C'est en 1966 que les vertus favorables à la santé que contient cette eau sont reconnues par l'Académie de Médecine. L'arrêté du 7 août 1967 du Ministère de la Santé la déclare "Eau Minérale Naturelle Gazeuse".

### • AUBERT & DUVAL

LES ANCIZES - SAINT-GEORGES-DE-MONS

Suite au rachat du groupe Aubert & Duval par le consortium Airbus, Safran et Tikehau Capital, le nouveau président du groupe, M. Bruno Durand, est venu à la rencontre de l'ensemble des salariés du territoire mais aussi des élus afin d'échanger sur la stratégie de l'entreprise.

L'entreprise a reçu le trophée FILEX France, dans le cadre de Territoires d'Industrie, pour son projet de récupération de chaleur fatale. Le groupe, à la recherche de personnel, a réalisé une web série, à consulter sur sa page LinkedIn, présentée par ses propres salariés afin de promouvoir les métiers de l'industrie.

### • FONDERIE D'ART FUSIONS

CHARBONNIÈRES-LES-VIEILLES

Les élus de la commission Développement Économique ainsi que le Président de la communauté de communes ont visité la Fonderie d'Art Fusions. Pauline De Gourcuff et toute son équipe ont accueilli les élus pour des échanges sur leur métier assez méconnu.

Cette entreprise dispose d'un savoir-faire unique pour la réalisation d'œuvres en bronze ou en aluminium. Elle travaille avec des artistes du monde entier mais répond également à de nombreuses demandes locales. Toujours en développement, la Fonderie Fusions prévoit la construction d'un nouveau bâtiment sur la ZA des Gannes en 2024.

## PORTRAIT D'ENTREPRISE

### WALO WOOD CRÉATION : LA SECONDE VIE DU BOIS

Christophe Loiseau, amoureux du bois, a créé son entreprise Walo Wood Création à Saint-Georges-de-Mons en 2023. Son objectif ? Redonner une seconde vie aux bois usagés en créant des meubles et des objets design.

" Il y a tellement de bois jeté ou non utilisé, je souhaite leur donner une seconde vie [...]"

M. Loiseau a un parcours professionnel atypique. Après ses études de menuiserie, ses expériences en France ne lui donnent pas satisfaction et il décide de se rendre en Nouvelle-Écosse, au Canada, dans la menuiserie familiale. Il conçoit des meubles, des cuisines, des chalets et des maisons en bois. De retour en France, il tente deux reconversions professionnelles. La première chez Michelin puis la seconde en tant que boulanger. En parallèle de son emploi, il continue ses créations en bois dans son garage les après-midi. Il décide de se consacrer pleinement à cette activité et c'est ainsi qu'il crée, en 2023, l'entreprise Walo Wood Création.



"J'ai choisi Saint-Georges car j'avais besoin de vivre dans un cadre naturel, entouré de beaux paysages."

Pour ses créations, M. Loiseau intègre dans le bois une résine époxy, pouvant être teintée ou non, dans laquelle il peut également ajouter des inclusions. Cette combinaison offre des possibilités de créations infinies. L'entreprise travaille désormais sur un nouveau mariage entre le bois et la pierre.

# Combrailles, Sioule et Morge en forme

# OLYMPIQUE

Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 auront lieu à Paris, respectivement du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre. Une première depuis 1924 ! Suite à cette désignation, un label olympique "Terre de Jeux 2024" a été mis en place afin de regrouper l'ensemble des actions organisées sur le territoire national sous une forme concertée et labellisée. Combrailles, Sioule et Morge a reçu ce label en 2021 et saisit l'opportunité des Jeux Olympiques pour mettre davantage de sport dans le quotidien de chacun, tout en travaillant sur des notions de créativité et de partage.

## TERRE DE JEUX : UN LABEL POUR INSUFFER L'ESPRIT DES JEUX ET PROMOUVOIR LE SPORT

Ce label est destiné aux collectivités territoriales et aux mouvements sportifs qui souhaitent s'associer à la grande aventure des Jeux de Paris 2024. Il a été mis en place pour inciter à mettre encore plus de sport dans notre quotidien, partout en France. Suite à sa demande, Combrailles, Sioule et Morge s'est vu attribuer ce label, s'engageant ainsi à promouvoir le sport sur le territoire !

**Combrailles,  
Sioule & Morge**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**20  
TERRE  
DE JEUX  
24**

**3 OBJECTIFS  
COMMUNS**

- Faire vivre les émotions du sport et des Jeux Olympiques
- Mettre plus de sport dans le quotidien
- Animer et faire grandir la communauté Paris 2024 sur le territoire

## LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS... DIFFUSÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE !

Plusieurs grands événements sportifs sont au programme au cours de l'année 2024 et des séances de diffusion auront lieu sur le territoire tout au long de l'année. Ces dernières sont en cours de structuration avec les clubs sportifs. Restez informés sur notre page Facebook !



**EURO 2024**

14 juin - 14 juillet

**JEUX OLYMPIQUES**

26 juillet - 11 août

**TOUR DE FRANCE**

29 juin - 21 juillet

**JEUX PARALYMPIQUES**

28 août - 8 septembre

Un vaste programme est destiné à l'ensemble de la population communautaire les 26 et 27 juillet 2024 à Pouzol et à Manzat avec la mise en place d'un village olympique itinérant : les Jeux Olympiques comme si vous y étiez !

## Le 26 juillet à La Passerelle à Pouzol



- Une **journée olympique** en lien avec les associations sportives locales pour les 300 enfants inscrits dans les centres de loisirs et 6 expositions thématiques créées par les enfants.
- À partir de **18h00** : table ronde et conférence avec des acteurs du sport de haut niveau sur plusieurs thèmes comme la nutrition sportive, l'importance du sport dans la vie courante, l'accès au sport de haut niveau, le sport et le handicap ainsi que le sport féminin.
- À partir de **19h00** : apéritif dînatoire et musical.
- **20h24** : projection sur écran géant de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques.

## Le 27 juillet au Complexe Sportif à Manzat

- Diffusion des Jeux Olympiques **tout au long de la journée**
- De **10h à 18h** : démonstration et initiations par et avec les sportifs des associations locales (judo, basket, volley, handball Manzat, DROP 63, Archers des Sources...).
- De **10h à 18h** : grandes finales du tournoi de raqball.
- À partir de **12h00** : apéritif et buffet convivial en musique.
- À partir de **18h00** : match de gala de rugby fauteuil.



## UN TOURNOI DE RAQBALL POUR TOUS !

### Le raqball : qu'est-ce que c'est ?

C'est un jeu d'équipes mixtes de 3 à 6 joueurs qui s'affrontent sur un terrain réduit, dont le but est de marquer dans un panier de basket à l'aide d'une raquette et d'une balle de tennis. Sport ludique attractif et convivial à la portée de tous, il est pratiqué depuis quelques mois dans les centres de loisirs et les écoles du territoire.

### Un tournoi ouvert à tous

Huit tournois seront organisés à partir du 16 mars 2024 sur le territoire : aux Ancizes-Comps le 16 mars, à Vitrac le 30 mars, à Manzat le 6 avril, à Beauregard-Vendon le 13 avril, à Charbonnières-les-Vieilles le 20 avril, à Combronde le 21 avril, à Saint-Pardoux le 27 avril et à Pouzol le 15 juin. Ces tournois mixtes sont ouverts à toutes les tranches d'âge.

**Ces 8 tournois permettront de qualifier une équipe par commune pour le tournoi final qui aura lieu le 27 juillet 2024 à Manzat.**

## DES EXPOSITIONS AUTOUR DES JEUX EN MÉDIATHÈQUES

Cette célébration de « Paris 2024 » se traduit aussi par des actions culturelles, à travers des expositions exceptionnelles. Prêtées, entre autres, par le département du Puy-de-Dôme, elles se tiendront en médiathèques de Manzat et de Combronde.

### ● Exposition « Skate & Art »

Vingt-trois artistes, aux techniques et aux influences diverses, ont été sollicités pour mettre ce sport urbain, nouveau au programme des JO, sous les feux des projecteurs. Leurs œuvres colorées et uniques nous transportent dans un monde où art figuratif, pop art, hyper réalisme et collages se côtoient.

### ● Exposition les "Jeux Olympiques"

Réelle introduction à l'histoire des Jeux Olympiques, de l'Antiquité à nos jours, cette exposition revient sur les grands moments de cet événement sportif, des exploits mythiques aux épisodes politiques. Elle met en évidence quelques héros olympiques tels que Usain Bolt ou Michael Phelps.

### ● Exposition "Le Sport Collectif"

Depuis l'Antiquité, les sports collectifs occupent une place prépondérante dans nos sociétés. Si leur apparition est lointaine, leur popularisation est pourtant récente. Tout d'abord proscrits, ils sont devenus un véritable enjeu financier de part leur extrême médiatisation.



#### Médiathèque de Manzat

11 janvier au 5 mars : Skate & Art  
2 au 31 mai : Le Sport Collectif  
1er au 25 juin : Les Jeux Olympiques

#### Médiathèque de Combronde

2 au 31 mai : Les Jeux Olympiques  
1er au 25 juin : Le Sport Collectif



## LE SPORT À L'ÉCOLE

Combrailles, Sioule et Morge s'est inscrite dans une démarche sportive devant permettre aux enfants du territoire d'avoir au moins une séance sportive par semaine. Cette action, basée sur des principes simples, doit favoriser la mise en place d'ateliers dans le cadre du "Grand Défi Vivez Bougez".

Depuis novembre 2023, les animateurs du service Enfance-Jeunesse proposent des séances sportives aux enfants, une à deux fois par semaine, au cours de la pause méridienne à l'école et lors des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Plusieurs animateurs du service Enfance-Jeunesse ont une formation sportive permettant de proposer des jeux sportifs ou de motricité en fonction des tranches d'âge des enfants. Des associations locales (Suprême Legacy, Entente Charblot, Yoga, ...) interviennent également auprès des enfants.



Une journée sportive, ouverte aux enfants de 8 à 16 ans, aura lieu le 11 mai 2024 de 14h à 21h au complexe sportif de Combronde.

#### Programme

- De 14h à 18h : tournois de tir à l'arc, de foot en salle et de e-sport.
- De 18h à 19h : restauration conviviale pour les jeunes sportifs.
- De 19h à 21h : projection d'un film familial sur écran géant.

Gratuit sur inscriptions

alsh-inscriptions@comcom-csm.fr  
06.45.09.75.61

## LE RPE, UN LIEU D'ACCUEIL POUR LES PARENTS, LES ENFANTS ET LES ASSISTANT·E·S MATERNEL·LE·S

Le Relais Petite Enfance, appelé Relais Assistant Maternel jusqu'en 2021, est un service de proximité gratuit et public, qui accompagne les familles dans la recherche d'un mode d'accueil et les professionnels de l'accueil individuel dans la pratique de leur métier. Le relais "Bulle des P'tits Combrailloux" possède deux antennes, à Manzat et à Combronde, qui assurent une itinérance afin de répondre au plus près aux besoins des usagers du territoire.

Le RPE est un lieu où toutes les formes de parentalité peuvent s'exprimer, se questionner et grandir en toute confidentialité et en toute confiance. Des moments d'échange, d'éveil et de sociabilisation pour l'enfant, un lieu de rencontres pour les familles et un lieu d'information, de soutien professionnel et d'accompagnement au quotidien pour les professionnels du territoire.

Deux animatrices formées à la petite enfance proposent, sur les différentes communes du territoire, des ateliers d'éveil et de socialisation adaptés pour les enfants et leurs parents ou assistant·e·s maternel·le·s qui les accompagnent.



Parents et futurs parents, le RPE est présent pour aborder votre future parentalité et tous les sujets liés à l'accueil de votre enfant. Professionnel·le·s ou futur·e·s professionnel·le·s, votre RPE vous accompagne également dans vos questionnements tout au long de votre carrière !

[relais.pe@comcom-csm.fr](mailto:relais.pe@comcom-csm.fr)  
04.73.86.52.07  
04.73.97.36.67



### BULLE DES P'TITS COMBRAILLOUX EN FÊTE !

Le RPE "Bulle des p'tits Combrailloux" vous invite à partager un moment convivial la matinée du samedi 1er juin 2024 à La Passerelle, à Pouzol. Cette fête sera l'occasion de remercier les assistant·e·s maternel·le·s agréé·e·s à domicile, les familles et les enfants qui fréquentent les ateliers d'éveil tout au long de l'année.

Un parcours de motricité sera à la disposition des enfants et des olympiades revisitées seront proposées aux parents qui se mesureront aux assistant·e·s maternel·le·s. Enfin, des animations ludiques avec Rémy Ballons, un sculpteur sur ballon, sauront ravir les plus petits. Un stand de boissons sera mis à disposition par Combraillies, Sioule et Morge. Nous vous invitons à emmener votre pique-nique afin de terminer cette matinée par un repas convivial.

## JEUNESSE

### LOCAL ADOS

Avant ou après les cours, en attendant le bus ou ses parents, il est possible de se retrouver autour de jeux, ou entre copains !

- **Manzat**  
Lundi de 16h à 17h - Vendredi de 15h à 17h
- **Ancizes-Comps**  
Vendredi de 16h à 21h
- **Beauregard-Vendon**  
Vendredi de 17h à 21h
- **Champs**  
Vendredi de 18h à 21h

### SÉJOURS ALSH

De nombreux séjours sportifs, de découvertes et culturels sont proposés, en période hivernale et estivale, aux enfants dans le cadre des ALSH.

[alsh-inscriptions@comcom-csm.fr](mailto:alsh-inscriptions@comcom-csm.fr)  
04.73.86.91.77



## Culture ●●●

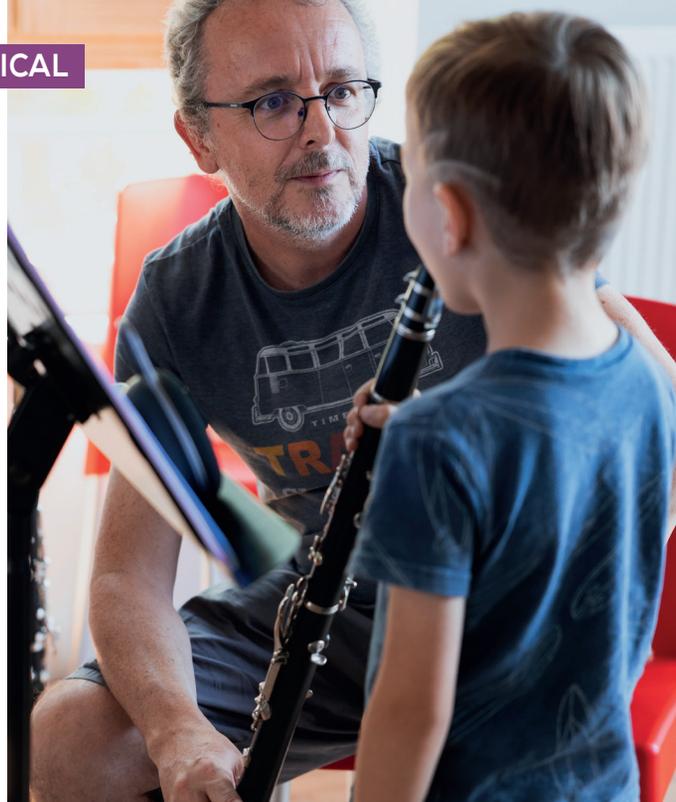
LES ÉCOLES DE MUSIQUE LAURÉATES  
DES DÉFIS FFEA

Le monde de l'opéra a été mis à l'honneur, lors de 7 événements en 2022-2023, au sein des associations de la Société Lyrique de Combronde et de l'Union Musicale en Combrailles.

Cette programmation artistique et culturelle a été récompensée par les Défis FFEA de la Fédération Française de l'Enseignement, destinés à soutenir et promouvoir, dans les régions, les projets artistiques les plus innovants et pluridisciplinaires.

Le prix attribué aux écoles de musique des Ancizes et de Combronde récompense l'ensemble de leur programmation autour de l'opéra. Les membres du jury ont apprécié la diversité des actions proposées : création artistique, valorisation du patrimoine et acteurs culturels d'un territoire, ...

Cette dynamique demeure pour cette année 2024 avec la découverte des musiques du monde, en lien avec le label "Terre de Jeux 2024".



Ecoles de musique de Combronde et des Ancizes-Comps  
[ecoles-musique@comcom-csm.fr](mailto:ecoles-musique@comcom-csm.fr)  
 06.33.12.58.28

## CENTRE AQUATIQUE



## UN CINÉ-PISCINE INSOLITE !

Une soirée ciné-piscine, grande première sur le territoire, a été organisée au Centre Aquatique Intercommunal de Saint-Georges-de-Mons, dans la continuité des actions transversales interservices et dans le cadre de la labellisation "Terre de Jeux 2024".

Le film "L'Odyssée de Pi" a été projeté aux nombreux spectateurs présents en gradin et dans les 50 bouées mises à disposition pour l'occasion. Cette activité a été proposée à l'aide du dispositif "Lu", un équipement intercommunal interactif de projection.

Un grand succès qui préfigure d'autres événements culturels et sportifs novateurs tout au long de cette nouvelle année !

Retrouvez les horaires du Centre  
 Aquatique Intercommunal  
[piscine@comcom-csm.fr](mailto:piscine@comcom-csm.fr)  
 09.65.01.64.38

NOUVEAUTÉ : DÉCOUVREZ LE  
PROGRAMME CULTURE 2024

La com' com' vous propose son tout premier programme Culture 2024 ! Cinquante pages d'idées de sorties, de visites, d'activités, de rencontres avec des artistes, ... Tout au long de l'année sur le territoire !

Retrouvez le programme Culture 2024 dans vos communes ou en flashant le QR code ci-dessus !



## OUVERTURE D'UNE MAISON DES BONNES PRATIQUES SUR LE TERRITOIRE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Combrailles, Sioule et Morge, en partenariat avec le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) et la commune de Saint-Pardoux, a mis en place une "Maison des Bonnes Pratiques" sur le territoire. Ce projet a été créé dans le cadre de l'Espace Ressources pour les Métiers de l'Autonomie (ERMA). Il s'adresse à tous les professionnels intervenant dans ce domaine (secteurs du handicap et de la gérontologie) et permet de proposer un lieu adapté aux formations correspondant aux besoins des agents.

Une "Maison des Bonnes Pratiques" est une reconstitution des pièces principales d'un domicile (espace chambre, salon, cuisine et salle de bain) permettant des formations ludiques, reposant sur la mise en situation professionnelle avec des exercices pratiques et concrets.

Cet espace pédagogique est utilisé pour les formations à destination des professionnels intervenant à domicile, des aidants familiaux, des familles d'accueil, ... : représenter le cadre de travail des aides à domicile en tenant compte des limites d'intervention, organiser les recrutements des



intervenants avec des mises en situation, découvrir les métiers du domicile, accueillir des actions de prévention à destination des séniors.

De nombreuses actions ont déjà eu lieu dans les locaux (analyse des pratiques professionnelles, mettre en valeur les plats et la table, atelier culinaire dans le cadre de la Semaine Bleue, atelier pour la mémoire, ...) à destination des séniors.

## SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

### LE SAAD AU PLUS PROCHE DE VOUS



Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) du CIAS Combrailles, Sioule et Morge intervient sur l'ensemble des 29 communes. Il a pour objectif de favoriser le maintien des personnes âgées à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Afin d'améliorer la qualité du service et d'être au plus proche des besoins des bénéficiaires, le SAAD a souhaité renforcer son suivi en proposant au minimum une visite à domicile annuelle en fonction des besoins. Les responsables de secteur se déplacent au domicile afin de réévaluer la situation du bénéficiaire, de proposer des prestations adaptées, de s'assurer de la cohérence des interventions avec les besoins et attentes de la personne aidée.

Lors de la mise en place du service, une visite à domicile est automatiquement effectuée. Les responsables de secteur mettent toute leur expertise au service des bénéficiaires : proposition et montage des dossiers de financement, évaluation des besoins, création du projet d'accompagnement, conseil sur les équipements, les aides techniques à mettre en place, les prestations en adéquation avec le rythme de vie de la personne aidée, etc.

## PHOTOVOLTAÏQUE



### L'OPPORTUNITÉ DU PHOTOVOLTAÏQUE POUR LES AGRICULTEURS

Combrailles, Sioule et Morge et la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme ont invité l'ensemble des agriculteurs du territoire à assister à une réunion d'information le 30 novembre 2023 à Charbonnières-les-Vieilles.

Cette réunion portait sur les points techniques, financiers, juridiques et administratifs propres à l'installation de centrales photovoltaïques en toitures des bâtiments agricoles. Thierry Roche, conseiller en énergie au sein de la Chambre d'Agriculture, et Grégory Bonnet, vice-président en charge de la transition écologique pour Combrailles, Sioule et Morge, ont répondu aux nombreuses questions des participants. L'après-midi s'est terminée par la visite de l'exploitation de Sébastien Portier qui a présenté la centrale photovoltaïque qu'il a fait installer sur l'un de ses bâtiments.

**Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme**  
**Madame Delobeaue - Conseillère en énergie**  
[m.delobeaue@puy-de-dome.chambagri.fr](mailto:m.delobeaue@puy-de-dome.chambagri.fr)  
06.30.09.62.73

## MOBILITÉ



### MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE : CHIFFRES ET ENJEUX

Dans les zones rurales ou péri-urbaines, la voiture semble indispensable. La consommation d'énergie des habitants du territoire est fortement impactée, avec une moyenne de 3 MWh/hab/an due aux déplacements. Les transports motorisés représentent 2,2 tonnes d'EqCO<sub>2</sub> par personne (contre 1,8 tonnes au niveau national). L'usage des véhicules particuliers est responsable de 36% des émissions locales d'oxydes d'azotes qui favorisent les problèmes respiratoires. Les déplacements impactent aussi fortement le budget des ménages et sont sources d'inégalités.

Combrailles, Sioule et Morge et le Club Climat-Environnement ont engagé une démarche visant à identifier les besoins et les attentes en matière de mobilité, à l'aide d'une enquête destinée aux habitants du territoire. Quelles sont nos habitudes de déplacement et dans quelle mesure sommes-nous prêts à les faire évoluer ? Suite à cette étude, la communauté de communes et le club proposeront des alternatives à l'usage de la voiture afin de réduire l'impact sur l'environnement et sur le budget des ménages.

## GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

### LES ACTIONS MENÉES SOUS GEMAPI EN 2023

Combrailles, Sioule et Morge exerce la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) à l'échelle de ses bassins versants, la Sioule et la Morge. La partie « milieux aquatiques » vise à préserver, protéger et restaurer le milieu et la qualité des masses d'eaux. La communauté de communes est accompagnée financièrement par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne au travers de contrats territoriaux qui prévoient les interventions. Le contrat territorial Morge-Buron-Merlaude a été signé en 2021 et le contrat territorial Sioule-Andelot en 2023.

Sur le bassin de la Morge, les actions 2023 ont consisté à entretenir la végétation de berges, mettre en défens le cours d'eau, lancer une étude sur le devenir des petits plans d'eau et installer des abreuvoirs et passages à gué sur la haute Morge et les ruisseaux des Marteaux, de La Ganne et de Chabot.

Sur le bassin de la Sioule, les actions 2023 ont consisté à entretenir la végétation de berges, mettre en défens le cours d'eau, installer des abreuvoirs et passages à gué sur La Viouze, lancer une étude sur l'impact des seuils d'anciens moulins sur la Sioule et lancer une campagne de mesure visant à évaluer l'impact des actions réalisées sur les milieux.

Le reste à charge de la communauté de communes, après subventions de l'agence de l'eau et du Département du Puy-de-Dôme, est financé grâce à la taxe GEMAPI (environ 5,80 € par habitant pour 2023).



# COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

## LES SYNDICATS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DU TERRITOIRE ET LA GESTION DES BIODÉCHETS

Historiquement, la collecte et le traitement des ordures ménagères est une compétence qui relève des communes. Cette compétence a été transférée aux intercommunalités qui l'ont confiée aux syndicats préexistants. Sur la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, trois syndicats exercent la compétence : **Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA)**, **Sictom des Combrailles** et **SYDEM, Dômes et Combrailles**.

### LA GESTION DES DÉCHETS ORGANIQUES

#### LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Depuis le **1er janvier 2024**, le **tri des biodéchets** est généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers. Cela fait suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi relative à la **lutte contre le gaspillage pour une économie circulaire** (loi AGECL).

#### ACTIONS MISES EN PLACE PAR LES SYNDICATS

- **Composteurs partagés** dans les centres-bourgs, en pieds d'immeubles, dans les écoles, les EHPADs, certains établissements publics et privés, etc.
- **Composteurs individuels** mis à disposition des foyers après une formation obligatoire pour connaître les bonnes pratiques.
- **Lutte contre le gaspillage alimentaire** dans les services de restauration collective.
- **Sensibilisation** au jardinage au naturel, au tri et à la réduction des déchets.
- **Ateliers** autour du zéro déchet.
- **Formations** au compostage.



#### LES COLLECTES

- **Ordures ménagères** collectées dans les bacs individuels ou regroupement une fois par semaine.
- **Emballages recyclables et papiers** collectés dans les bacs individuels une fois toutes les deux semaines ou en Points d'Apport Volontaire dans les communes.

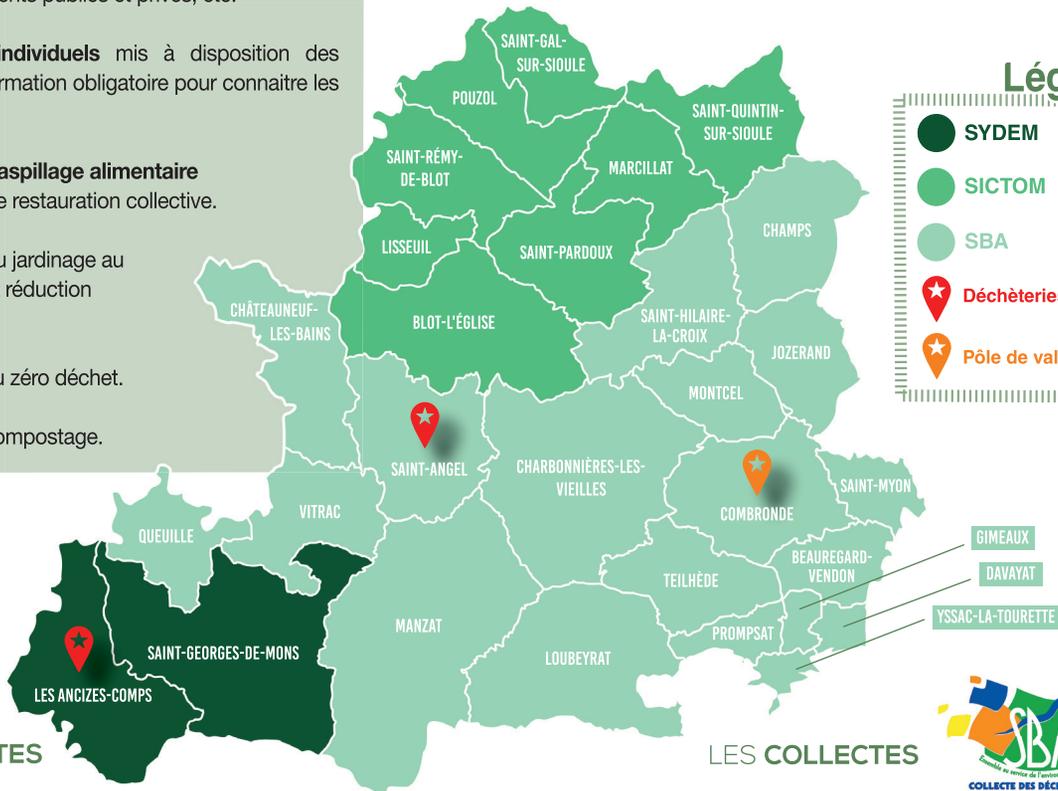
Réservation composteur individuel et formation sur [www.sydem-domescobrailles.fr/la-prevention/compostage](http://www.sydem-domescobrailles.fr/la-prevention/compostage) ou Guide-Composteur 04.73.73.16.83

#### LES COLLECTES



- **Ordures ménagères** collectées dans les bacs de regroupement une fois par semaine.
- **Emballages recyclables et papiers** à déposer en Points d'Apport Volontaire dans les communes.

Réservation composteur individuel et formation sur [www.valtom63.fr](http://www.valtom63.fr) ou Guide-Composteur du SICTOM 06.74.82.20.39



#### Légende

- SYDEM
- SICTOM
- SBA
- ★ Déchèteries
- ★ Pôle de valorisation

#### LES COLLECTES

- **Ordures ménagères** collectées dans les bacs individuels une fois toutes les deux semaines.
- **Emballages recyclables et papiers** collectés dans les bacs individuels une fois toutes les deux semaines ou en Points d'Apport Volontaire dans les communes.

Réservation composteur individuel et formation sur [www.sba63.fr/commander-un-composteur](http://www.sba63.fr/commander-un-composteur) 04.73.64.74.44



- **Déchèterie de Saint-Angel** : le mardi et le samedi 9h - 12h30 / 13h45 - 18h
- **Déchèterie des Ancizes-Comps** : du lundi au samedi 9h - 12h / 14h - 18h
- **Pôle de valorisation de Combronde** : du lundi au samedi 9h - 12h30 / 13h45 - 18h

# Le Festival des Possibles

Samedi 04 mai 2024 de 9h à minuit  
à Blot-L'Église

Journée transition écologique

Marché d'artisans et producteurs locaux, stands, ateliers tous publics, balades découvertes, animations pour enfants, expositions, conférences, spectacles, concerts, buvette, restauration...

**C**ombrailles,  
Sioule & Morge  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

[www.combrailles-sioule-morge.fr](http://www.combrailles-sioule-morge.fr)

[festival-des-possibles@comcom-csm.fr](mailto:festival-des-possibles@comcom-csm.fr)

04.73.86.99.19

